-PAYSAGE--HORS-LIMITE-

Mentionné

Atelier Amélie Fontaine

30, rue des Taisnières 59 244 Grand-Fayt

port: +33 (0)6 71 59 09 32

mel: contact@atelier-ameliefontaine.com web: www.atelier-ameliefontaine.com

Après une histoire commune au sein de l'agence Babin-Renaud à Paris, Amélie Fontaine et César Vabre se retrouvent dans l'envie de continuer à concevoir ensemble. Europan 11 devient l'opportunité d'une nouvelle collaboration. Madeleine Clavel, étudiante en architecture et ancienne stagiaire de l'agence parisienne, vient renforcer le duo.

Amélie Fontaine est diplômée de l'ENSAP de Lille, où elle est aujourd'hui enseignante vacataire. La préparation de son diplôme de spécialisation et d'approfondissement à l'ENSA de Paris-Belleville l'a amenée à étudier des pays émergents

tels que la Chine et l'Inde, et à participer à des projets de recherche au sein de l'Ipraus. Après avoir été lauréate d'Europan 10 en Allemagne sur le projet *Macro-Micro* à Guben, elle crée son atelier. Qualité de vie, identité du site, mobilité durable sont au cœur de ses questionnements. César Vabre poursuit son expérience au sein de l'agence Babin-Renaud. Madeleine Clavel poursuit un master en architecture au sein de l'ENSA Paris-La-Villette en étudiant la thématique « Construire dans le construit ».



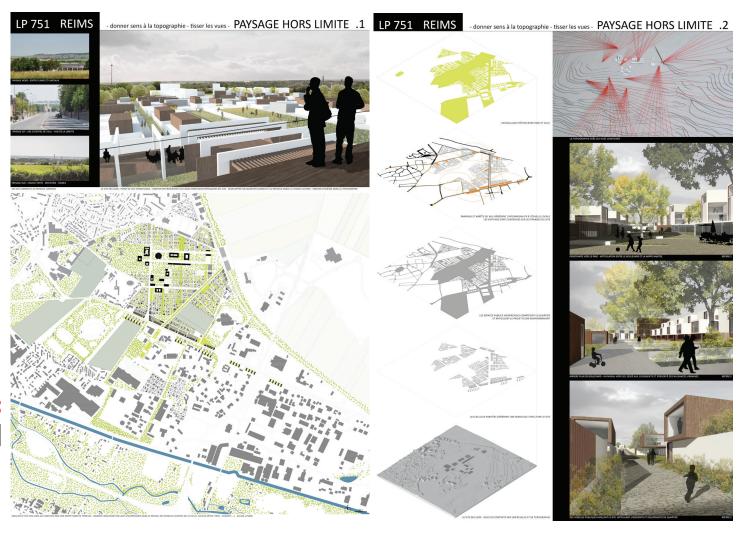
Amélie Fontaine-Mandataire-Architecte urbaniste-26 ans-France/César Vabre-Architecte-30 ans-France/avec : Madeleine Clavel-Etudiante en architecture-24 ans-France

LE PROJET

Cette équipe souhaite intégrer l'histoire du site au futur quartier; elle propose donc de l'organiser autour d'un grand parc central et fédérateur est-ouest reprenant la composition de Marcel Lods. S'appuyant sur les vides existants pour mettre en place de nouveaux liens, l'équipe tire profit de la topographie en belvédère du site pour tisser des vues sur le grand paysage. Une trame urbaine hiérarchisée structure l'ensemble du quartier: grands axes supportant l'essentiel des flux et jouant le rôle de catalyseurs de la vie urbaine, pénétrantes articulant les différents secteurs, et réseau de venelles et de noues paysagers, support privilégié des modes de déplacement doux irriguant en

profondeur le tissu résidentiel. Les stationnements sont mutualisés sous forme de socles.

Revisitant le modèle de l'habitat individuel, l'équipe propose deux typologies compatibles avec une recherche de densité: l'une plus dense de « maisons verticales emboîtées » en bordures des axes ou des pénétrantes; l'autre de « maisons à patio » formant nappes et structurées par les venelles. La modularité de la trame des nappes des maisons à patio se prête à une certaine évolutivité des logements, par transformation interne et changement d'usages ou adjonction d'une pièce complémentaire par exemple.



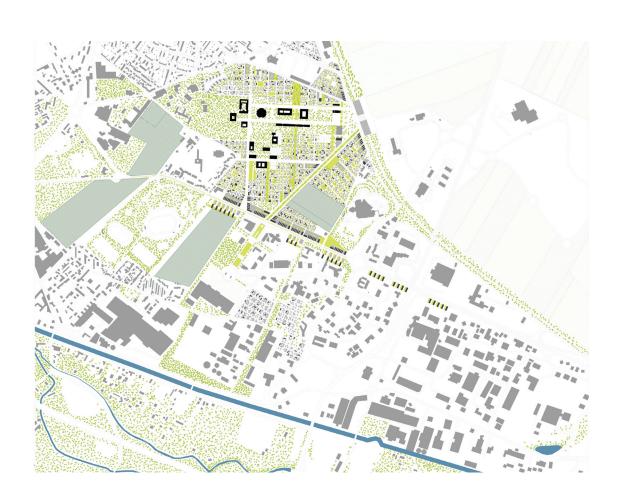
-PAYSAGE--HORS-LIMITE-

November 1 and 1 a

L'AVIS -- DU JURY

Le caractère sensible du projet et le travail sur les modes d'habiter dans un site péri-urbain ont été appréciés par le jury. L'identité du lieu s'adapte au projet initial de Marcel Lods. Le « vide » du parc est valorisé par une série de « plaques » de logements à patio et ponctué par les bâtiments existants dont la structure est mise à nu. Les modes de vie proposés sont intéressants et la typologie architecturale en nappe dense et basse respecte le site et les vues lointaines. Le projet décline, à travers la réinterprétation du logement individuel, une gamme d'espaces verts plus ou moins privatifs qui permettent à la végétation du parc de percoler jusqu'aux abords du site.





-PAYSAGE--HORS-LIMITE-

